

Civils de la Défense

Plateforme de recrutement de personnel civil
contractuel du ministère des Armées

COORDINATEUR CENTRAL DELEGUE A LA PREVENTION F/H

Versailles, 78, Yvelines, Île-de-France

Type de contrat	Niveau d'études
CDD 3 ans	Bac + 5 (MASTER - DEA - DESS - ING) ou équivalent
Prise de fonction souhaitée	Date limite de candidature
01/05/2025	30/09/2025
Domaine professionnel	Niveau d'expérience
SANTÉ, SÉCURITE AU TRAVAIL, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	Débutant (0 à 5 ans)
Rémunération	Avantages liés au poste
Estimation non disponible mensuel net Estimation non disponible annuel brut (selon expérience)	Restauration collective RTT
Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
Horaires flexibles	Oui

Descriptif de l'organisation

Le ministère des armées assure la protection du territoire, de la population et des intérêts français. Il est également impliqué dans les missions de service public. Pour la réalisation de ses missions, le ministère des armées emploie, outre les militaires, plus de 60 000 civils en France et à l'étranger. Les agents civils apportent leurs compétences techniques ou administratives dans le cadre de missions à forts enjeux ! Devenez Civils de la Défense : contribuez à un monde plus sûr en rejoignant le ministère des armées en CDD ou en CDI !

Descriptif des missions

Il exerce un rôle de conseil, de coordination, d'animation et de surveillance au profit des organismes subordonnés. Le coordonnateur central à la prévention est le correspondant de la Direction des ressources humaines du ministère de la défense et du Contrôle général des armées et de l'Inspection du travail dans les armées.

Référent dans le domaine de la santé et sécurité au travail, il doit être force de propositions pour aider le chef d'organisme à la prise de décisions.

- Assurer une mission d'analyse, de surveillance et de conseil en matière de santé et de sécurité au travail
- Formaliser les directives nécessaires à la mise en œuvre de la santé et sécurité au travail et à la déclinaison de la politique ministérielle de prévention au sein du SGA
- Coordonner les activités des CPRP des établissements déconcentrés en France métropolitaine, en outre-mer et à l'étranger
- Participer aux travaux ministériels relatifs à l'élaboration des textes en santé et sécurité au travail et aux travaux relatifs au pilotage des effectifs et des emplois de la filière santé et de sécurité au travail
- Rédiger un plan annuel ainsi qu'un rapport annuel sur la santé et la sécurité au travail et réunir la formation spécialisée de réseau du SID en y abordant tous les sujets relevant de la formation spécialisée (FS)
- Animer et coordonner, les actions conduites en matière de prévention des risques professionnels
- Décliner la politique ministérielle en l'adaptant aux spécificités du SID
- Conseiller le chef de Service RHMC et le Directeur central en matière de santé et sécurité au travail
- Étudier les besoins financiers en cas de besoins spécifiques
- Participer, le cas échéant, aux commissions d'enquête consécutives à des accidents

Profil recherché

Avoir exercé une fonction dans le domaine SST et technique.

Avoir exercé une fonction dans le domaine de la santé sécurité au travail ou technique d'au moins 3 ans.

Un emploi tel que la fonction de préventeur ou de chargé de prévention des risques.

Process de recrutement

- Si votre candidature est présélectionnée, un entretien téléphonique vous sera proposé pour apprécier vos attentes et motivations.
- Si cette première étape est concluante, un entretien en présentiel ou à distance vous sera proposé avec l'employeur et éventuellement le service des ressources humaines.
- Les suites données à votre candidature vous seront communiquées par l'employeur à l'issue de cet entretien.